

Manoir des Érables

Danielle Blanchet

Numéro 18, hiver 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18293ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Blanchet, D. (1983). Compte rendu de [Manoir des Érables]. *Continuité*, (18), 33–33.

CENTRE D'APPRENTISSAGE DES MÉTIERS TRADITIONNELS

Les moulins de la Chevrotière



Moulins de la Chevrotière

Le site des moulins: le moulin principal date de 1802. À droite le petit moulin de 1766 abrite l'atelier de forge.

Tous les membres du Conseil des monuments et sites du Québec ont entendu parler, à un moment ou à un autre, du projet de restauration des Moulins de la Chevrotière; le bulletin du Conseil en a abondamment fait état depuis quatre ou cinq ans.

Rappelons qu'à l'initiative de citoyens de Deschambault après d'âpres et constants efforts depuis 1975 et même avant, la municipalité de Deschambault et la Corporation du Moulin signaient conjointement avec le ministère des Affaires culturelles un protocole d'en-

tente. Celui-ci prévoyait d'une part la restauration des bâtiments et la prise en charge de la vocation du site par la population et d'autre part le financement des travaux par le ministère et un démarrage quinquennal des opérations.

Après un chantier intensif et quelquefois agrémenté de matchs épiques pour conserver au projet toute son autonomie et sa spécificité, le tout s'est terminé en décembre 1981 par la restauration du petit moulin de 1766 devenu un atelier de forge.

La vocation du site, telle que prévue initialement et telle qu'amorcée pendant le chantier, prévoyait la mise sur pied d'un centre d'apprentissage des métiers traditionnels dans les domaines du bois, du fer et de la pierre.

Après deux ans, l'implantation a maintenu le cap initial et va maintenant bon train: en cette saison 1982-1983 des cours de forge d'art et de menuiserie de restauration, respectivement de 1200 et 600

heures, sont dispensés au Moulin depuis deux et trois ans en étroite collaboration avec la Commission scolaire régionale le Tardivel. On peut envisager dans les deux prochaines années l'établissement de programmes dans les autres domaines: l'ébénisterie et la taille de pierre/maçonnerie.

Le champ de formation dit «professionnel» vise ici l'émergence d'une catégorie «d'hommes de métiers-artisans» de tout premier ordre, parallèlement à une transmission des méthodes et techniques anciennes. On peut facilement imaginer l'impact que pourrait avoir ces équipes de maîtres artisans sensibilisés au patrimoine environnant!

Toutefois le Moulin compte développer autour de cette vocation première la sensibilisation à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine. Il veut finalement devenir un lieu de rencontre des divers intervenants des métiers et de l'industrie de la restauration ainsi que des milieux liés de près ou de loin à la conservation.

Une telle entreprise ne pourra être menée sans les énergies et la collaboration du milieu. Vous entendrez vraisemblablement parler de nous au cours des prochains mois! François Choquette

Mieux connu du public sous le nom de Manoir des Érables, ce manoir de Montmagny a été partiellement détruit par le feu dans la nuit du 18 novembre dernier. Selon les premières constatations, le feu aurait pris naissance dans les cheminées des foyers. La toiture et l'étage sous les combles sont une perte totale tandis que les deux autres étages n'ont souffert que des dégâts causés par l'eau.

Les propriétaires, M. et Mme Renaud Cyr, y exploitaient une auberge et un restaurant dont la renommée s'étendait bien au-delà de Montmagny. Après avoir acquis cette maison en 1975, ils avaient concentré leurs efforts sur la restauration du bâtiment afin de lui redonner son aspect originel. Sa vocation commerciale remonte à 1953 alors

qu'un premier hôtel y ouvre ses portes. Ainsi, bien du chemin a été parcouru depuis sa construction en 1812 par Antoine Gaspard Couillard qui en avait fait une résidence imposante avec ses façades en pierre de taille, son toit à quatre versants et son porche central couvrant les deux étages.

L'avenir du manoir ne fait aucun doute. Une subvention viendra éventuellement alléger le fardeau financier de la remise en état du Manoir des Érables. En attendant, une corvée rapidement organisée par les citoyens a permis de construire un toit temporaire afin d'entreprendre sa rénovation. Si les travaux continuent à ce rythme, les propriétaires ont espoir de rouvrir leur établissement cet hiver même. Danielle Blanchet ■

LE MANOIR DES ÉRABLES INCENDIÉ



Peuple Courrier